Guides des déposants Jeunes chercheurs - 2020

I. PROCEDURE D'INSTRUCTION 2

II. OUTIL DE SOUMISSION 2

III. DUREE DES FINANCEMENTS 2

IV. CONDITIONS D'ELIGIBILITE 2

A. ORGANISME D'ACCUEIL / LIEU DE DEROULEMENT DU PROJET 2
B. RECEVABILITE ADMINISTRATIVE DES CANDIDATURES (POUR LES CANDIDATS RESSORTISSANT D'UN PAYS HORS DE L'UNION EUROPEENNE) 3
C. CAS PARTICULIERS RECEVABLES (SOUS RESERVE DES DISPOSITIONS EN VIGUEUR AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL) 3
D. RESTRICTIONS SPECIFIQUES 3
E. CAS NON RECEVABLES 4

V. DEMANDES CONJOINTES FINANCEMENT JEUNES CHERCHEURS /AIDES AUX EQUIPES 4

VI. INITIATIVE « TOWARDS AN HIV CURE » 4

VII. CONSTITUTION D'UNE DEMANDE JEUNES CHERCHEURS 4

A. CREATION/ MISE A JOUR DU PROFIL 4
B. INFORMATIONS LIEES A L'EQUIPE (GERER MA STRUCTURE) 4
C. FORMULAIRE DE DEMANDE 5
D. SPECIFICITES POUR UNE DEMANDE DE FINANCEMENTS JEUNES CHERCHEURS 6

VIII. DEMANDES DE FINANCEMENT EN PARALLELE 6

X. RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN PLACE DES CONTRATS DES JEUNES CHERCHEURS 7

XI. ENGAGEMENT DES BENEFICIAIRES JEUNES CHERCHEURS ET DU DIRECTEUR D'ACCUEIL 7

ANNEXE 1 : MODELE GRILLE DE REMUNERATION 9

I. Procédure d'instruction

La soumission des demandes se fait en ligne à partir du site **https://www.sidaction.org/espace-professionnel. Des guides utilisateurs et le schéma de création de profil sont également disponibles sur ce site.**

Nous vous encourageons à nous solliciter en amont de la soumission de votre demande **:**

Serawit Bruck-Landais : s.brucklandais@sidaction.org **-** Directrice des Programmes scientifiques et médicaux – ***pour toutes questions scientifiques et stratégiques***

Nadia Abid : n.abid@sidaction.org - Responsable des Financements Scientifiques **– *pour toutes questions relatives aux demandes de financement et du suivi financier***

Nora Yahia : n.yahia@sidaction.org – Responsable du suivi et de la valorisation scientifique – ***pour toutes questions relatives aux projets en cours***

Vincent Douris : v.douris@sidaction.org **–** Responsable recherches opérationnelles **– pour toutes questions relatives à la recherche en sciences sociales et opérationnelles**

II. Outil de soumission

- Pour vous connecter à la plateforme de demandes de financement : https://sidaction.evision.ca/Portfolio/faces/jsp/login/login.xhtml

- Pour vous familiariser avec les formulaires en ligne, consulter le guide technique des utilisateurs, « Guide utilisateur – Financement Jeunes Chercheurs ».

- Pour déposer une demande de financement, vous devez posséder un profil.
  - Si vous avez déposé une demande de financement depuis 2016, vous devez utiliser les mêmes identifiant et mot de passe.
  - Pour une explication complète sur la création ou la modification des profils eAWARDS vous référer au « schéma – création d'un profil »

- Toute création ou mise à jour de profil devra faire l'objet d'une validation par Sidaction.

- Pour toutes questions, vous devez vous adresser au service des programmes scientifiques et médicaux uniquement par email : eawards-sps@sidaction.org

III. Durée des financements

Les demandes de financements Jeunes chercheurs peuvent être attribuées pour une durée allant de 3 mois à 24 mois maximum sous réserve des dispositions en vigueur au sein de l'établissement d'accueil.

Les jeunes chercheurs pourront être financés dans le cadre d'un projet donné :

- ✓ De doctorat, pour la dernière année de thèse (4ème inscription ; durée : 12 mois maximum) ;
- ✓ De post-doctorat (durée : 24 mois maximum) ;

Les médecins et pharmaciens thésés, non statutaires, considérés comme des post-doctorants, pourront être financés dans le cadre de leurs travaux de recherche (durée : 24 mois maximum).

IV. Conditions d'éligibilité

A. Organisme d'accueil / lieu de déroulement du projet

L'organisme d'accueil du/de la candidate doit être une **structure publique de recherche française ou un organisme de recherche à but non lucratif français.**

Le contrat de travail du/de la candidate en fin de thèse devra être géré par l'établissement universitaire dans lequel il/elle est inscrit/e, sauf dérogation justifiée qui sera à fournir avec la demande.

Les post-doctorants, médecins et pharmaciens auront des contrats de travail avec l'établissement d'accueil.

Les recherches peuvent être effectuées :

- ✓ **En France**, dans des laboratoires publics, des services cliniques et des organismes à but non lucratif, ayant parmi leurs missions le soutien à la recherche.
- ✓ **Dans les pays à ressources limitées**, tels que définis par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE (v. liste au 1er janvier 2018), à condition qu'elles fassent l'objet d'une collaboration scientifique et d'un rattachement administratif avec une structure française.

B. Recevabilité administrative des candidatures (pour les candidats ressortissant d'un pays hors de l'Union Européenne)

Sidaction attribue des financements nominatifs **indifféremment de toute considération de nationalité**.

Il convient cependant que les chercheurs non ressortissants de l'UE soient avertis du fait que la mise en place de leur contrat de travail par leur organisme d'accueil sera **subordonnée à la délivrance d'une autorisation de travail** par l'Administration française.

1. **Avant tout dépôt de candidature**, le/la candidat/e et le responsable scientifique du projet doivent contacter l'organisme susceptible de gérer le contrat de travail[1] afin de vérifier si toutes les conditions administratives nécessaires à la mise en place d'un contrat sont réunies.
2. **En cas de financement, dès la notification d'attribution**, il est recommandé aux bénéficiaires d'effectuer les démarches nécessaires à la délivrance de cette autorisation pour la date choisie de démarrage de leur financement.

C. Cas particuliers recevables (sous réserve des dispositions en vigueur au sein de l'établissement d'accueil)

- ✓ Candidats titulaires d'une thèse d'université étrangère dont l'équivalence est reconnue,
- ✓ Médecins et pharmaciens **ayant soutenus leur thèse** entreprenant ou poursuivant un projet de recherche. Un financement nominatif jeune chercheur peut être accordé pour un temps partiel, sous réserve des dispositions en vigueur au sein de l'établissement d'accueil. Le montant du financement sera calculé au prorata du temps consacré au projet de recherche et en fonction des barèmes établis par l'établissement d'accueil. Pour les candidats consacrant moins de 25% de leur temps de travail au projet de recherche, la demande de financement peut être formulée sous forme d'une rémunération dans une demande d'aides aux équipes.

D. Restrictions spécifiques

- ✓ **Fin de thèse (4ème année)** : les dossiers seront examinés au cas par cas, qu'il s'agisse de demandes de suite à un financement de thèse par Sidaction ou d'une première demande de financement à Sidaction. Le soutien ne pourra excéder les 12 mois et, en aucun cas, dépasser la date de la soutenance.
- ✓ Un même jeune chercheur ne pourra bénéficier que d'un **seul financement de post-doctorat par Sidaction**. Au maximum, un même jeune chercheur pourra bénéficier de trois financements de Sidaction (thèse, post-doctorat et, fin de thèse).
- ✓ Une équipe bénéficiant de financement(s) de Sidaction encore en cours (pour l'équipe et/ou pour un jeune chercheur), peut déposer une nouvelle demande de soutien (même projet ou projet différent), à condition d'argumenter la nouvelle demande.
- ✓ **Dans le cadre de la même session de l'appel d'offres,** une équipe[i] est autorisée à soumettre **deux demandes** pour des projets différents. Dans ce cas, une seule demande d'aide aux équipes (simple, multiple ou associée à une demande jeune chercheur) sera autorisée. La deuxième demande devra impérativement solliciter un financement jeune chercheur.

[1] - pour les doctorants : l'établissement universitaire dans lequel le/la candidat/e est inscrit/e ;
- pour les post-doc, les médecins et pharmaciens thésés : l'organisme qui gère le personnel du laboratoire d'accueil

E. Cas non recevables

- ✓ Le financement des années de Master.
- ✓ Candidat en post-doctorat dans les pays développés, autres que le France. Candidat en post-doctorat sans rattachement à une structure publique de recherche française ou un organisme de recherche à but non lucratif français.
- ✓ Candidats en dernière année de thèse ne pouvant pas fournir le(s) éléments de valorisation issus du travail de thèse déjà réalisé (posters, présentations, papier(s) en préparation, soumis ou publié(s)
- ✓ Candidats inscrits au-delà de la 4ème année de thèse
- ✓ Candidats ne pouvant fournir une autorisation d'inscription de l'université ou de l'école doctorale de rattachement du laboratoire d'accueil.
- ✓ Candidats ayant déjà bénéficié d'un financement post-doctoral Sidaction.

V. Demandes conjointes Financement jeunes chercheurs /Aides aux Equipes

Une équipe et un jeune chercheur peuvent déposer des demandes associées dans le cadre d'un même projet[2]. La demande du jeune chercheur reste nominative. Elle sera expertisée à part et doit détailler le rôle spécifique du jeune chercheur dans le projet.

VI. Initiative « Towards an HIV cure »

Partenaire de l'initiative internationale *« Toward an HIV cure »* de l'IAS, Sidaction souhaite assurer un suivi spécifique des projets soumis dans le cadre de son appel d'offres ayant un lien avec l'une des six orientations de recherche d'intérêt prioritaire identifiées par le deuxième plan stratégique publié en juillet 2016 :

https://www.iasociety.org/Web/WebContent/File/HIV_Cure_Full_Recommendations_2016.pdf

Les projets pouvant être associés à cette démarche devront être identifiés en cochant la case « *Toward an HIV cure* », du formulaire de demande et en précisant dans quelle orientation de recherche ils s'inscrivent :

1. Molecular Biology and HIV latency and reversal strategies
2. Viral reservoirs, immunology of HIV persistence and 'Kill' Strategies
3. Models of HIV Cure or sustainable remission and pediatric HIV Cure
4. Gene and cell therapy
5. Novel biomarkers and technologies to analyse and quantify HIV reservoirs
6. Social sciences and health systems research

VII. Constitution d'une demande Jeunes Chercheurs

La demande doit être déposée par le candidat. Le responsable scientifique devra au préalable la valider.

a. Création/ mise à jour du profil

Avant toute soumission un **Curriculum Vitae (CV)** doit être associé au profil. Le CV **doit inclure** la liste des publications et un exposé des travaux de recherche antérieurs du candidat.

b. Informations liées à l'équipe (gérer ma structure)

Le chef de l'équipe doit :

- ➢ Renseigner les personnes membres de l'équipe et leurs rôles

[2] Un projet d'innovation ne peut pas être associé à une demande de financement de jeune chercheur.

- Identifier l'organisme gestionnaire.
- **Télécharger les organigrammes** des structures de rattachement de **l'équipe.**
- Renseigner les crédits TTC accordés à l'équipe de recherche.
- **Pour les services cliniques**, **lister des cohortes épidémiologiques et essais thérapeutiques** menés en indiquant pour chaque essai : le type d'étude, le nom de l'essai, le promoteur, l'objectif, le nombre de sujets inclus dans le service, la date de début, la durée.
- Renseigner les titres des projets de recherche en cours de financement sur les appels d'offres autres que Sidaction.
- Indiquer les principales publications et brevets de l'équipe de recherche des cinq dernières années.

c. Formulaire de demande

La candidature en ligne est un formulaire constitué d'un ensemble d'onglets indépendants les uns des autres pouvant être remplis en plusieurs connexions.

1. Un code couleur vous permettra d'identifier le statut de chaque onglet – vous retrouverez la légende en ligne.
2. Pour un certain nombre d'onglets, il vous sera demandé de « Sauvegarder » puis de « Valider la page ». En l'absence de sauvegarde, les informations seront effacées. Si vous avez sauvegardé, les informations seront conservées même si vous vous déconnectez. Vous pouvez ainsi remplir les formulaires au cours de plusieurs connexions.
3. Une fois le formulaire totalement complété, on vous demandera de le signer et de le transmettre à Sidaction de manière électronique. A noter, qu'un formulaire transmis ne pourra pas être modifié.

Il vous sera demandé d'indiquer le compte eAwards du Responsable scientifique ce qui implique ***qu'il doit posséder un profil eAwards (à créer à partir du portail candidat).***

- **PIECES A JOINDRE A UNE DEMANDE**

1. **Estimation du coût détaillé du salaire conformément au profil du candidat** (certifié par le responsable du Ressources Humaines de l'organisme employeur) - Cf annexe 1 : modèle de grille de rémunération.

   Très important: en cas de décision favorable, seul le coût transmis dans le dossier sera appliqué, il ne pourra être réévalué.

2. **Lettre motivée du candidat**, faisant acte de candidature, sur papier à en-tête, adressée au Comité Scientifique et Médical, avec signature originale.

3. **Liste des articles du candidat publiés** dans des revues internationales à comité de lecture, liste des brevets, liste des rapports de recherche, avec références bibliographiques complètes (inscrire en gras le nom du candidat).

   - Les articles sous-presse, en révision ou soumis cités doivent être accompagnés des accusés correspondants des éditeurs.

✓ Les candidats postulant pour un soutien de dernière année de thèse doivent impérativement fournir les éléments issus du travail de thèse (posters, présentations, papier(s) en préparation, soumis ou publié(s))
-

4. **Projet de recherche détaillé** limité à 15 pages maximum.

   Veillez à ce que tous les points suivants soient abordés :

   - Etat des connaissances sur le sujet avec références bibliographiques ; ~2 pages
   - Travaux antérieurs de l'équipe sur le sujet ; ~2 pages
   - Définition des objectifs du projet du candidat; ~1 page
   - Situation du projet du candidat au sein du projet de l'équipe ; ~2 pages
   - Méthodologies proposées pour le projet du candidat ; ~5 pages

- Echéancier des travaux à réaliser par le/la candidat/e au financement ; ~1.5 pages
- Perspectives du projet ; ~1.5 pages

Nota Bene :

- **Pour les demandes de financement nominatif dans le cadre d'une recherche clinique**, le projet doit préciser les essais sur lesquels interviendra plus particulièrement le candidat, en les replaçant dans le contexte des problématiques actuelles. En outre seront à développer : les besoins du service pour développer ces activités nouvelles de recherche, la place qui sera occupée par le candidat au sein de l'équipe de recherche et les missions au quotidien qui lui seront dévolues.
- Les limites de pages sont à titre indicatif.
- Les qualités rédactionnelles et les capacités de synthèse des demandeurs du financement seront particulièrement appréciées.
- Le projet de recherche peut être soumis en anglais.

5. **S'il y a lieu** :
   a. **Pour les projets se déroulant à l'étranger**, **renseignements sur la structure étrangère** : environnement local scientifique et médical, organigramme de la structure, lettre d'accord de partenariat du Responsable local sur papier à en-tête.
6. Lettre d'engagement de(s) partenaire(s), sur papier à en-tête avec signatures originales.
7. **Pour les docteurs en sciences,** photocopie du diplôme ou de l'attestation de doctorat.
8. **Pour les médecins et les pharmaciens,** photocopie du diplôme de thèse en médecine ou en pharmacie (pour la reconnaissance de leur parcours, indépendamment de leur éventuel statut de doctorant).
9. **Pour les jeunes chercheurs en dernière année de thèse,**
   a. Photocopie de la carte d'étudiant.
   b. Lettre d'un engagement conjoint de l'étudiant et du directeur de thèse sur la soutenance de la thèse dans les 12 mois à compter de la prise d'effet du financement (avec signatures originales).

1. **Estimation du coût détaillé du salaire conformément au profil du candidat** (certifié par le responsable du Ressources Humaines de l'organisme employeur) - Cf annexe 1 : modèle de grille de rémunération.

   Très important: en cas de décision favorable, seul le coût transmis dans le dossier sera appliqué, il ne pourra être réévalué.

d. Spécificités pour une demande de Financements jeunes chercheurs

Il vous sera demandé d'indiquer le compte eAwards du Responsable scientifique ce qui implique qu'**il doit posséder un profil eAwards (à créer à partir du portail candidat).**

Le Responsable scientifique devra valider la demande et joindre une Lettre d'acceptation et de soutien co-signée par lui-même et le Directeur du Laboratoire/ ou Directeur de la Structure (sur papier à en-tête avec signatures originales)[2].

VIII. Demandes de financement en parallèle

En cas de demandes déposées en parallèle à Sidaction et à d'autres financeurs (même projet/même montant), il est indispensable de fournir toute précision utile à l'expertise financière du dossier et notamment les dates prévues de réponse du ou des financeur(s) sollicité(s).

IX. Modalités d'expertise scientifique multidisciplinaire

Le Comité Scientifique et Médical de Sidaction, composé de 26 experts, évalue les demandes de financements nominatifs jeunes chercheurs, selon les critères ci-dessous :

- Pertinence scientifique et/ou l'innovation.

- Approches (méthodologie, technique).

- Faisabilité.

- Profil de(s) équipe(s).

- Profil du candidat.

Pour chaque dossier, 2 rapporteurs spécialistes de la thématique traitée sont nommés pour une évaluation détaillée. Dans le cas où l'expertise n'existe pas dans le comité, une évaluation externe est sollicitée. Chaque dossier est ensuite présenté par les rapporteurs en session plénière du Comité Scientifique et Médical, dont la composition est multidisciplinaire. Le Comité discute de chaque dossier et émet un avis collégial.

Pour chaque dossier traité par le Comité, au terme des discussions, un avis collégial est donné. L'avis du Comité est présenté au Conseil d'Administration pour validation.

NOTA BENE : De manière anonyme les commentaires scientifiques détaillés des évaluateurs ayant analysé le projet ainsi que l'avis collégial du Comité entériné par le Conseil d'Administration seront communiqués aux candidats.

La composition du Comité est consultable sur notre site

X. La mise en place des contrats des jeunes chercheurs

En cas de décision favorable à l'attribution d'un financement, les modalités de versement seront précisées dans le cadre d'une convention établie entre Sidaction et l'établissement d'accueil.

Il est important de noter que :

1. **Un jeune chercheur ayant obtenu un financement de 24 mois pour le post doctorat pourra bénéficier d'un soutien de Sidaction pour la valorisation de ses travaux, notamment une participation à une conférence/congrès national ou international. Les conditions de ce soutien sont disponibles sur demande.**

2. **Une période de carence de 2 mois au minimum est à compter entre la notification d'attribution du financement et la mise en place du contrat de travail par l'organisme employeur.**

XI. Engagement des bénéficiaires jeunes chercheurs et du directeur d'accueil

La date souhaitée de début de prise en charge doit être indiquée par le candidat au moment de la demande – et ne peut aller au-delà de 6 mois après la date de notification.

Le jeune chercheur s'engage à :

1. Consacrer son temps de travail au projet de recherche suivant les conditions établies (temps plein ou temps partiel).
2. Signaler à son employeur toute interruption de travail pouvant affecter le déroulement du projet (longue absence pour maladie, maternité, autre).
3. Informer Sidaction de tout événement pouvant affecter la réalisation du Projet.
4. Restituer les éventuels versements trop perçus en cas de renonciation ou interruption du financement.
5. Transmettre annuellement un rapport d'activité scientifique intermédiaire, en cas de financement alloué pour plus d'un an, et un rapport final en fin de financement. La transmission du rapport intermédiaire conditionne le versement des annuités ultérieures du Financement.
6. Mentionner le soutien financier de Sidaction dans toutes les publications et communications faisant référence au projet soutenu.

7. Présenter ses travaux lors d'un séminaire annuel ou, le cas échéant, de journées de travail, conférences ou sessions satellites organisées par Sidaction.
8. Aider Sidaction dans sa communication auprès du grand public.
9. À l'issue de ses travaux, à exercer durablement pour une période égale ou supérieure à deux ans, en France ou dans l'Espace Economique Européen.

Annexe 1 : modèle grille de rémunération

LIBELLE DE LA COTISATION	A payer	A déduire en	Taux % Part salariale	Charges Patronales	Taux % Part patronale
Traitement brut					
Assurance maladie					
Assurance maladie					
Solidarité vieillesse					
Vieillesse Totale					
Cotisation Vieillesse					
Allocations Familiales					
Cotisation Transport					
Accident du travail					
FNAL					
Vieillesse Plafonnée					
Vieillesse Plafonnée					
FNAL					
Ircantec A					
Ircantec A					
CRDS					
CSG					
CSG Déductible					
Contribution Solidarité					
Remb.domicile Travail					
TOTAL MENSUEL					

Coût mensuel employeur	
Net à payer (pour information)	

Coût annuel employeur	

COUT ANNUEL T.T.C.	

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant. Ainsi, vous pouvez exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations vous concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. Pour exercer ce droit d'accès, adressez-vous à :
Sidaction, Service des Programmes Scientifiques et Médicaux – Protection des données personnelles
228, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 Paris

[i] *L'équipe est l'entité opérationnelle élémentaire dans le système de recherche. Elle est dirigée par un/une responsable. Une équipe de recherche se définit par ses objectifs scientifiques et par les moyens (financiers, en équipements et en personnels) dont elle dispose pour réaliser un programme de recherche propre. Les équipes peuvent donc être de taille variable, mais l'équipe doit rester une entité cohérente et logique dans sa composition et son organisation autour d'un programme de recherche durable, à moyen et long terme. L'équipe doit comporter au moins un chercheur titulaire temps plein.*